

L'arrondissement du Brabant sous l'occupation française 1794-1795. Aspects administratifs et économiques [Robert Devleeshouwer]

Autor(en): **Ussel, Joseph van**

Objektyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera**

Band (Jahr): **15 (1965)**

Heft 4

PDF erstellt am: **21.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

von Engelberg im Innerschweiz. Jahrbuch 19/20 (1959/60), 189ff., ebenso Zurlaubens Verbindung mit Zürich in: Zuger Neujahrsblatt 1960, 191ff., mit Joh. von Müller ebd. 1963, 22ff., mit dem Solothurner General von Besenval ebd. 1965, 7ff. Über Zurlauben und den oberrheinischen Gelehrtenkreis geben Aufschluß: Zuger Heimatklänge 36 (1956), N. 4/5; über Zurlauben und Grandidier: «Scripta manent» 5/6 (Basel 1958/59), 1ff. Schade übrigens, daß die hier erwähnten Briefe Grandidiere nicht im Wortlaut wiedergegeben sind, weil die dort zitierte Sammlung Ingold (Paris 1896) für viele Benützer doch zu entlegen sein dürfte. Über die Rolle Melchior Goldasts in St. Gallen kann ergänzend auf T. Schieß in St.-Galler Mitt. 38 (1932), 246ff., verwiesen werden. Zu den St.-Blasianer Annalen (190, 211ff.) hat sich neuerdings F. Güterbock, Engelbergs Gründung und erste Blüte (Zürich 1948), 35ff., kritisch geäußert. Für Wettingen hätten statt des dürftigen Hinweises auf Jacob Meyer (1927) die neuern Arbeiten von F. Wernli, Beiträge... (Basel 1948), A. Kottmann, in: Argovia 70 (1958) über die Jahre 1768—1803 und von dems.: Zeitschrift für Schweiz. Kirchengeschichte 54 (1960) aufgeführt werden können, ebenso von E. Maurer, Schweiz. Kunstführer 1960. Über den in der Korrespondenz oft vertretenen Martini wäre zu ergänzen: Pauchard Anselm, Ein italienischer Musiktheoretiker, P. Giambattista Martini (Lugano 1941), wo die Beziehungen zu Gerbert geradezu betont sind.

Zu korrigieren ist in Brief 256 der Name des Abtes Gerold Mayer in Meyer sowie der «Hof Horw» auf dem Lindenberg in: Horben, für den auf die Arbeit von W. Raeber in ZAK 19 (1959) hinzuweisen ist (über die Jahre 1762—1764). Diese Bemerkungen dürfen lediglich als Ergänzungen gewertet werden zu einem Werk, das sonst möglichste Vollständigkeit im wissenschaftlichen Apparat anstrebt, manche Neuerscheinungen aber noch nicht berücksichtigen konnte. Die gediegene Edition aber wird für jeden Erforscher der Kirchen- und Wissenschaftsgeschichte des 18. Jahrhunderts unentbehrlich sein und verdient vollen Dank an den unermüdlichen Herausgeber.

Engelberg

Gall Heer

ROBERT DEVLEESHOUWER, *L'arrondissement du Brabant sous l'occupation française 1794—1795. Aspects administratifs et économiques*. Bruxelles, Institut de sociologie Solvay, 1964. In-8°, 563 p. (Public. du Centre d'Histoire économique et sociale).

Les événements administratifs et économiques qui se sont déroulés dans l'arrondissement du Brabant sous l'occupation française des années 1794—1795 ont été la base d'une étude volumineuse de M. Robert Devleeshouwer, chargé de cours à l'Université de Bruxelles.

Dès ses premières lignes, M. Devleeshouwer insiste sur un aspect que l'introduction de son livre met clairement en lumière. Il ne doit pas s'agir

de polémique comme dans les ouvrages précédents traitant du même sujet, et qui frappent par un certain partis-pris de leur orientation dramatique: ceci d'une part à cause d'une perspective trop unilatérale sur l'occupation, d'autre part à cause de la passion anti-révolutionnaire de ces écrivains, qui maudissent le coup porté à la position éminente de l'Eglise dans les Pays-Bas autrichiens. Il s'agit avant tout de chercher la vérité sur le nœud de toutes les relations d'occupant à occupé pendant cette période transitoire, courte il est vrai, mais pendant laquelle les structures politiques et économico-sociales de la Belgique future ont été bouleversées de manière irréversible.

La multiplicité des documents d'archives, tant à Paris qu'à Bruxelles, a permis à M. Devleeshouwer de mettre en lumière le problème intéressant de l'occupation française: «la coexistence d'institutions de l'ancien régime et celles du nouveau régime à l'occasion d'une occupation étrangère qui mettra en œuvre une politique révolutionnaire» (p. 11).

L'auteur commence par esquisser la situation aux Pays-Bas avant la seconde occupation française. La politique de poigne du Comité de Salut Public porte ses fruits; après Fleurus, les armées républicaines ont réoccupé les Pays-Bas autrichiens. La Belgique devra devenir le lieu de cantonnement et de passage, et surtout le gros fournisseur des armées françaises du Nord et de Sambre et Meuse.

La politique à suivre envers les pays conquis avait auparavant déjà trouvé son expression dans les décrets du 15 décembre 1792: un pouvoir révolutionnaire provisoire avait été instauré dans ces pays et avait dû y poursuivre la destruction des institutions d'ancien régime. En septembre 1793, des directives très rigoureuses sont données aux armées républicaines: prise d'otages parmi les notables, contributions en nature ou en numéraire, désarmement des habitants, dépouillement du pays de ses subsistances, chevaux, etc., libre circulation des assignats. Mais le personnel manque pour mettre en œuvre une telle politique. Le chaos s'installe à cause du manque de concordance entre les vues du Comité de Salut Public et celles des représentants du gouvernement français. Pour finir, un dialogue de sourds se noue entre l'occupant et l'occupé: le premier essaye de justifier les rigueurs de son système au nom de la Vertu patriotique; le second, lui, reste insensible aux promesses de libération, indifférent à la Révolution dont le langage abstrait et les effets lui semblent néfastes! Le revers de cette politique décrétée par le Comité de Salut Public se manifeste en octobre 1794.

L'entreprise française de conquête économique s'est donc soldée par un échec: les armées républicaines, qui comptaient sur l'approvisionnement des riches ressources belges pour se rétablir sont au bord de la disette. Les réquisitions n'ont fourni qu'une petite partie de la consommation des armées, tandis que tout le reste a été produit par des achats en numéraire et en assignats élevés.

Un facteur important pour la Belgique marque le début d'une seconde période dans les événements relatés: la création d'une administration centrale et supérieure où figurent les habitants du pays aux échelons supérieurs, s'accompagnant au niveau des arrondissements d'une réforme administrative.

Bien qu'instituée pour améliorer le rendement des contributions belges, la rentrée des réquisitions reste déficitaire après ce changement politique et administratif, où Français et Belges se mettent ensemble à gouverner le pays.

Très centraliste, cette nouvelle administration se montre peu efficace par une abondance de formalités qui retardent les règlements urgents; elle est entravée d'ailleurs par la réticence des autorités locales. En dépit de ce que certains historiens antérieurs ont prétendu, les Français comme occupants semblent avoir moins recouru, en cas de refus d'obéissance, à des exécutions ou représailles qu'on ne l'attendrait d'un pouvoir révolutionnaire. Ce phénomène, selon l'auteur, s'explique partiellement par un prosélytisme républicain créé en Belgique et suscité par de longs sermons patriotiques. La patience et l'indulgence de l'occupant seraient dues surtout à la crainte des Français qui doivent faire face à une recrudescence d'émeutes en France même, dirigées contre la Convention thermidorienne, tandis qu'en même temps leurs armées conquérantes restent insuffisantes pour consolider la situation d'un arrière-pays étendu.

Un nouveau décret en février 1795 marque un virage apparent dans la politique française qui ne vise plus à exploiter un pays conquis, mais qui espère y ouvrir un marché économique nouveau. D'autre part, le maintien des anciennes lois et coutumes constitue un des plus curieux paradoxes de cette première année du régime français en Belgique. Sacrifiant les principes aux opportunités immédiates (p. ex. des créances qui figuraient comme propriétés décrétées biens nationaux), la République ne décide qu'à la fin de l'année 1795 la suppression des anciennes coutumes.

Dans la dernière partie de son ouvrage, l'auteur se demande dans quelle mesure les bouleversements économiques et monétaires ont touché la population belge.

L'économie des Pays-Bas autrichiens a été sérieusement affectée par l'instauration du maximum, le cours forcé de l'assignat, la levée de lourdes contributions en numéraire, l'interdiction du commerce avec l'extérieur et les réquisitions massives, qui furent tous les problèmes de l'intensive politique d'exploitation économique de la France.

Si cette conquête de la Belgique, dont l'agriculture passe à cette époque pour une des plus évoluées, apparaît aux Français comme un moyen de couvrir leurs propres besoins, l'accueil passif des agriculteurs belges aux réquisitions de grains, chevaux et bétail, est une preuve de leur hostilité au nouveau régime! Quant aux classes nobles et au clergé, elles perdirent, en émigrant, à la fois leurs biens immobiliers et leurs rentes. De plus, les assignats finirent par paralyser les affaires à cause de leur instabilité. En

faussant les rapports dans la vie économique, cette circulation de monnaie nouvelle semble avoir transféré relativement la fortune, au désavantage des classes privilégiées de l'ancien régime.

Grâce aux efforts d'érudition de l'auteur, on dispose d'un instrument de travail auquel les spécialistes ne se laisseront pas de recourir. Nous avons ici l'exemple d'une critique intelligente de documents d'archives minutieusement exploités, mise au service d'un travail systématique. De plus, l'auteur découvre la réalité humaine derrière l'abondance des chiffres présentés. Si, l'ensemble reste une juxtaposition de documents et de sources relatifs aux différents aspects de la vie économique et administrative de cette époque d'occupation française en Belgique, l'aspect évolutif de la situation en ce pays n'échappe pas à l'auteur.

Les décisions politiques prises par les Français apparaissent moins comme des facteurs de troubles que comme une expression des nécessités sociales. La conclusion de cet ouvrage rejoint ainsi parfaitement le but de l'auteur, qui se proposait de ne pas coordonner des événements isolés et confus par souci de composition, mais de dégager les volontés particulières au travers des événements qui sont survenus.

Genève

Joseph van Ussel

EDMUND KARLINGER, SJ, und CARL HOLBÖCK, *Die Vorarlberger Bistumsfrage. Geschichtliche Entwicklung und kirchenrechtliche Beurteilung.* Graz-Wien-Köln, Verlag Styria, 1963. 424 S. mit 2 Karten und 2 Abb.

Zwei Männer vom Fach, Karlinger Professor in Innsbruck, Holböck in Salzburg, dieser bekannt als Advokat der römischen Rota und Verf. eines zweibändigen Handbuches des Kirchenrechts, haben sich zusammengetan, um das vielschichtige Problem eines Vorarlberger Bistums von Geschichte und Recht her einläßlich zu beleuchten.

Karlinger geht in seinem geschichtlichen Teil von der Bedeutung der Diözesanregulierung für das josefinische Staatskirchentum aus, das die Rechte der geistlichen Obergewalt auf den rein geistlichen Bereich einengte und alle übrigen kirchlichen Fragen, auch die Kirchenverfassung, der Staatsgewalt unterstellte, gemäß dem von den «Staatskanonisten» vertretenen rationalistischen Naturrecht; staatliche Bezirke und kirchliche Diözesen sollten zusammenfallen. So wurde schon 1783 die Errichtung eines Bistums für Vorarlberg und einen Teil des Tirols mit Sitz in Bregenz beschlossen, unter Einbeziehung der tirolischen Teile des Bistums Chur; auch Konstanz und Augsburg hätten Gebiete abtreten sollen. Doch scheiterte der Plan an der Erklärung der betreffenden Bischöfe, keine Abtretungen zuzulassen. Im Preßburger Frieden Napoleons mit Österreich 1805 kamen indes Tirol und Vorarlberg an Bayern, das 1808 die Anteile des Bischofs von Chur an Brixen gab. Nach dem Sturz Napoleons waren der Bischof von Brixen wie selbst Kaiser und Papst bereit, diese Churer Anteile ihrem